

# PROCÈS-VERBAL

VENDREDI 9 MARS 2018

Lieu : 523, route Tétreault, Acton Vale



---

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**PRÉSENTS :** Daniel Turcot      Jany Proulx      Daniel Marois      Dominique Desrosiers  
Pierre Dupuis      Jocelyn Leclerc      Mélanie Bérubé

**ABSENTE :** Sylvie Shaw

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Daniel Turcot constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19h30.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture par Daniel Turcot.

### 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

Le procès-verbal du 16 février est lu par Daniel Turcot. Son adoption est proposée par Mélanie Bérubé et secondée par Pierre Dupuis. Adopté à l'unanimité.

### 4. COURRIER

Cooptel	État de compte (crédit)
Caisse populaire	Relevés de compte janvier
Cheval Québec	Lettre d'information pour le test Coggins

### 5. RAPPORT FINANCIER ET COMPTE DE BANQUE

Solde en date du 28 février 2018 : 11 912,31\$

### 6. COMPTES À PAYER

96,35\$	Sercost : collants logo club pour signalisation
73,09\$	Jany Proulx : enveloppes, étiquettes et timbres

## **7. COMITÉ DE LOISIRS**

Envoi de nos activités 2018 à Cheval Québec pour diffusion sur leur calendrier web.

Le rallye est reporté d'une semaine et aura lieu le samedi 16 juin au lieu du 9. Estrie à cheval doit exceptionnellement tenir la randonnée de Valcourt la fin de semaine du 9-10 juin cette année et il y a aussi un TREC à Ulverton le 9 juin.

## **8. DROIT DE PASSAGE ET SIGNALISATION**

Il faudrait idéalement des collants avec le logo plus gros pour les plaquettes dans les sentiers, et aussi des flèches autocollantes. Jany va en faire imprimer chez Sercost. On y va avec la couleur bleu pour les flèches.

## **9. VARIA**

Assemblée générale annuelle du 23 mars : On valide les infos pour le rapport du président, les projets de développement et les amendements à soumettre au vote pour réduire les exigences du quorum et tenir une seule AGA par année.

Les assurances de Cheval Québec pour une passe d'une journée seront de 15\$ (au lieu de 10\$) à partir du 1<sup>er</sup> avril. Le tarif du club équestre pour une journée étant de 10\$, une personne sans assurance devra payer 25\$ pour une activité d'une journée seulement.

Daniel Marois a fait les billets pour la cabane à sucre et les distribue pour la vente.

## **10. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 13 avril 2018 à 19h30, au 523 route Tétreault, à l'écurie de Maurice Dalpé. Levée de l'assemblée à 21h, proposée par Daniel Marois et secondée par Pierre Dupuis. Adoptée à l'unanimité.

---

Président

---

Secrétaire